



CAP SAE

NON A LA PFR !

NON A L'ARBITRAIRE !

AUGMENTEZ NOS SALAIRES !



Compte rendu de la CAP des SAE des 5 et 6 novembre 2008

Les travaux de la CAP se sont déroulés sous la présidence de M. Eric SAFFROY, sous-directeur des personnels administratifs, techniques, d'exploitation et des transports terrestres, au sein de la nouvelle structure de la Direction des Ressources Humaines.

L'ordre du jour a permis d'examiner :

- les recours sur notation 2005 et 2006,
- les titularisations – détachements – intégrations,
- les mutations.

En préambule les organisations syndicales ont fait lecture de leur déclaration. Vous trouverez, ci-joint, la déclaration des élus CGT.

En réponse, le Président précise qu'il comprend et partage l'inquiétude des agents ; inquiétude qui traverse tous les niveaux hiérarchiques, au regard des réorganisations en cours et des incertitudes qu'elles génèrent.

S'agissant du dialogue social :

Monsieur Saffroy nous informe que le DRH, M. Jean Claude RUYSSCHAERT, souhaite renouer avec les organisations syndicales et s'engage à la création de groupes de travail, ceux-ci étant en cours de constitution pour une mise en place au plus tôt.

Le rôle et la place des SAE

Les SAE ont toute leur place au sein du ministère. Ils ne doivent pas être cantonnés à l'administration générale d'autant que leur niveau de recrutement et leurs compétences sont élevés. Ils peuvent « tout faire », de webmestre à l'aménagement, à l'instruction etc... ;

Revalorisation de la catégorie B

Il s'agit d'une nouvelle architecture inscrite dans la réforme de la Fonction publique de l'Etat. Elle serait constituée d'un corps à 3 grades, avec une double entrée :

1ère entrée : 1er niveau : Bac

2ème entrée : 2ème niveau : Bac +2

La prime de fonction et de résultat : la PFR

Cette prime doit faire l'objet d'un décret à paraître dans les prochains jours.

La volonté affichée est claire : appliquer cette rémunération à l'ensemble de la Fonction publique au plus tard en 2012. Au MEEDDAT la mise en place se fera dès 2010 pour le corps des attachés.

L'objectif est de généraliser cette prime à l'ensemble de la filière administrative, catégories B + C comprises.

Prolongation de stage

Une demande de prolongation de stage de un an a été présentée. Le président a proposé six mois de prolongation.

Un dossier de non titularisation nous a été présenté la veille de la CAP; les représentants du personnel ont refusé dans ces conditions d'en discuter. Une CAP sera convoquée dans les quinze jours.

Détachements entrants

NOM	PRENOM	SERVICE
GUILLERM	Patrick	Cabinet Logement-Ville
CHENOT	Bernard	CIFP Nancy
PARISSE	Maryse	CIFP Nancy
LOPES	Fabienne	DDE 13 Arr. Maritime
QUENUM	Béatrice	DDE 45
MARTIN	Marie-Agnès	DDE 54
MURZIN	Christophe	DDE 59
HILAIRE	Anne Sophie	DDE 59
PEREZ	Christine	DDE 76
LAWSON	Bénédicte	DDE 92
MENDES	Anna	DDE 92
NEDONCELLE	Isabelle	DDE 93
ILLOUL	Sonia	DDE 94
ROSTAL	Cédric	DDEA 95
ROUSSELIERE	Sonia	DGITM
SERBIER	Anne	DIR EST
THIEBLEMONT	Sandra	DIR EST
COSTES	Audrey	DIREN Champagne-Ardennes
ROZEMBERG P	Pascale	DRE Franche Comté
DEJARDIN	Jacqueline	DRE PACA
LUTHERS	Dominique	SG/SGP/ATET4
HUBERT	Christelle	SN Champagne

Détachements autres corps : deux dossiers d'IPCSR sont mis à l'étude.

Intégrations

NOM	PRENOM	SERVICE	INTEGRATIONS
DUFRECHE	Christelle	DIR IDF	01/12/2008
DIETTE	Stéphanie	DIR IDF	01/01/2009

DUMEIGNIL	Nathalie	DDE 60	01/12/2008
BAUCHET	Arnaud	DGITM	01/09/2008
GAUCHE	Sandrine	DDEA 18	01/01/2009
VASQUEZ de AGUERA	François-Xavier	DREIF	01/12/2008
FERRARI	Stéphanie	DDE 33	01/12/2008
RANNOU	Laetitia	DDE 22	01/12/2008
ZEGGAI	Annie	DDE 59	01/12/2008
CULIANEZ	Hubert	DDE 93	01/12/2008
BINET	Edouard	DIR OUEST	01/12/2008
KHEM	Géraldine	DDE 77	01/12/2008
NICOLAS	Marie-Ange	CAB	01/12/2008
BAUER	Monique	IGTT 69	01/02/2009
VINCENT	Marc	ENIM	01/12/2008
ANGLERAUD	Brigitte	DIR Centre-Ouest	17/01/2009
ROY	Annie	DIR Centre Ouest	17/01/2009
MATTEI	Régine	CAB	26/11/2008
KAPKOWSKI	Nathalie	CAB Transports	04/02/2009
GUILLAUME	Isabelle	CAB	04/02/2009
JACQUART	Bruno	DDEA 78	01/12/2008
CODDERENS	Xavier	DRE Bas Rhin	01/01/2009

Reclassements professionnels (date d'effet 1/12/08)

GUILLAUME Martine DDE 79
SECHET Gaëtan DDE 37

Mutations SA Classe Exceptionnelle au 01/01/09 sauf observations contraires

NOMS	PRENOMS	Service d'origine	Service d'accueil	Observations
ALLEMAND	Serge	CETE de Lyon	DIR Méditerranée	
CASSAGNAUD	Josiane	DE 976	ENTE Aix en Provence	
SABELLE	Sandrine	Min. Intérieur	DDE 16	
PELLETIER	Lara	DDDE 28	DDE 28	Réintégration
FONTAINE	Nathalie	DDE 28	DRE Centre	
DUMONTET	Eric	DDE 28	DRE Centre	
BESANCENEZ	Sophie	DRE Aquitaine	DIR Atlantique	
JOYEUX-HOMER	Evelyne	DRE Centre	CGDD 45	
THIERY	Sylvie	DDE 45	DIREN Centre	
BOUVIER	Monique	DIREN Rhône Alpes	DDE 69	01/03/09

MUGARD	Cécile	DULE/DDE75	CIFP Paris	
DUVAL	Marie-Christine	DIREN Hte Normandie	Gueparh Rouen	
GAILLARD	Jean-Jacques	DIR Sud Ouest	DDE 82	01/04/09
JONGLEUX	Alain	DDE 26	DDE 84	
ROUSSET	Marie-Olwenn	DDE 94	DDE 91	
MOUNIER	Dominique	ENTE Valenciennes	SG/DRH//DAG	01/12/08
KHALFLEICHE	Jany Laure	DGPA	SG/SPES	
BOHLY	Micheline	DGPA	DGITM	
MERCHAN	Marie Carmen	DIREN Midi Pyrénées	DGPR	A l'étude
RADJOU	Patricia	DIR Ile de France	DDE 94	
LABONNE	Michèle	DDE 94	DIR Ile de France	

Mutations SAE Classe Normale et supérieure

AU 01/01/09 SAUF DISPOSITIONS CONTRAIRES

NOMS	PRENOMS	Service d'origine	Service d'accueil	Observations
YAVRUIAN	Anne-Lise	CETE MED 13	DDAM 06	
ROUBY	Nicolas	DIR MED 13	DDE 13	
DUNAND-FRARE	Laure	DIR IF	DRE PACA	
ROBLIN	Jocelyne	DDE 13	DRAM 13	
COLOMBET	Patricia	DIREN PACA	CETE MED	
DI BENEDETTO	Sylvie	DDE 13	CETE MED	
TUVACHE	Valérie	DDE 27	DDE 14	
MAOULIDA	Sayyid	DE 976	DIR NO	
DONNADIEU	Caroline	CETE MED	DDE 16	
ROUSSILHE	Evodie	DDE 25	DDE 21	
ROUHAULT	Nathalie	DDE 2A	DDE 22	Etude dossier
GLIGNY	Paul	MIN DEFENSE	DDE 23	
LUVINI	Françoise	DDE 27	DDE 27	Réintégration
GAILLET	Dominique	DDE 36	DRE CENTRE	
GUILLOU	Gaëtan	DSCR	DDE 29	
CAZABAN	Nathalie	DRE MIDI PYR	DDE 31	
POUYANNE	Pascal	DGMT	DDE 31	
WAGNER	Anne-Marie	DIR IF	DDE 31	
ARRUFAT	Claude	DIR IF	DDE 31	
ALBERTIN	Marie-Françoise	DRE MIDI PYR	DDE 31	
BAJEUX	Marlène	DDE 11	DRE MIDI PYR	01/03/09
DU FAU DE LAMOTHE	Sylvie	CIRA LYON	CGPC (MIGT)	

CARRIE	Sylvie	CETE SUD OUEST	DIR ATLANTIQUE	
FAUCON	Michèle	CIRA RENNES	DRE BRETAGNE	
BERNARD	Jean-François	DREIF	DIR OUEST	
HAI	Carole	DDE 77	DDE 36	
LARBODIERE	Régine	DULE DDE 75	DDE 36	
COMBOT	Julien	DDE 37	DRE CENTRE	01/04/09
JUAN	Myriam	DDE 42	DIRCE	
PASCAL	Gabrielle		DDE 42	Réintégration 01/01/09
DAMIN	Emmanuel		CETE OUEST	01/12/08
KLEIBER	Florence	DRE CENTRE	CGDD	
FOUQUIAU	Francis	MEEDDAT	CGDD	
HONORAT	Sylvie	DDE 39	DDEA 46	
HOUET	Sylviane	DDE 49	DDE 49	Réintégration
BERTHOME	Thierry	DDE 37	DDE 49	
MAHIETTE	Sébastien	DDE 93	DDE 59	
JALAIN	Gaëlle	DDE 93	DDE 59	
HOTTIN	Sébastien	DDE 93	DDE 59	
DESCAMPS-STANISLAVE	Sylvie	DDE 59	ENTE 59	1/12/08
HIVER	Christelle	DDE 80	CIFP ARRAS	
DUPONT	Christine	DDE 62	CIFP ARRAS	01/03/09
FLANDY	Nicole	DIR MASSIF CENTRE	DIREN AUVERGNE	
MARTIN	Pascal		DIREN AUVERGNE	MIS A L'ETUDE
GAUDIN	Béatrice	DIR MAS CENTRE	CIFP CLERMONT	
GONTARD	Claire-Marie	SN NORD EST	SN STRASBOURG	
ZINGLE	Marie-Pierre	ITMOT 68	DDE 68	
ORIOLE	Geneviève	DRE RHONE ALPES	DIRCE	
GEREMIA	Florence	CETE LYON	CERTU	
FATON	Aurélie	CETE LYON	ENTPE	
MAITREJEAN	Sylvie	CETE LYON	SN RHONE SAONE	
LAMY	Cécile	DDE 25	DDE 70	
VERNOZY	Annie	DDE 69	CIFP MACON	
L'HOMOND FERNANDEZ	Sally		DIV	
QUESADA	Charles	DGPA	LCPC	

TORRES	Audrey	DREIF	CGPC MIGT 2	01/03/09
VROMAN	Patrick	DIR NORD	DREIF	01/03/09
DUROS	Marie-Josée	DIR ETU ECO	DREIL	
RONEZ	Bénédicte	DDE 93	DREIF	
CRANSAC	Alain	DULE 75	DREIF	
MEGHARBI	Mounia	DULE 75	CIFP PARIS	
SAUMON	Bastien	DRE HTE NORMANDIE	DDE 76 SG	
DURAND	Catherine	ITMOT 76	CIFP ROUEN	
DUBOS	Nicolas	CIFP ROUEN	CETE NORMANDIE CENTRE	01/12/08
COSTES	Brigitte	DDE 77	DREIF	
CEDILEAU	Evelyne	DDE 77	DREIF	
DOLIQUE	David	DDE 13	DDE 83	
THERET	Maryse	PORT CROS	DDE 83	
DOUSSET	Emilien	DDE 28	DDE 85	01/03/09
PETIT	Nathalie	DRE BOURGOGNE	DDE 86	
VENARD	Virginie	DDE 94	DDE 91	
RABIOUX	Marie-Christine	DGPA	SG	
NASCIMENTO	Alfred	DGUHC	SG	
MOLLE	Philippe	DSCR	SG	
VIDAL	Dominique	DDE 92	SG	
BOUSTRON	Sylvie	SERV DEF	SG	À l'étude
REUX	Joëlle	ITT	SG	
PELLETIER	Sylvie-Claire	SG	SG	
VILALTA	Josiane	DREIF	SG	27/11/08
GIFFARD	Benoît	SG	SG	
COLONNETTE	Marlène	DGPA	CGDD	
DIALLO ALPHA	Moussa	DRE 69	DGITM	
LARTIGUE	Yvan	DDE 33	DGALN	
SCHUMER	Bruno	DGPA	DGALN	
BOUDARD-DI FIORE	Nicole	DGPA	DSCR	
ROGER DE CAMPAGNOLLE	Valérie	DSCR	DSCR	
DESCAMPS	Jean-Michel	DGPA	CAB	A l'etude
WYZGOLIK	Annick	ITT 92	DDE 92	
HIMMER	Geneviève	SETRA	DIV	
JEGOU	Christophe	DREIF	DDE 94	

LASSUS	Manuel	DIR IF	DIR IF	
MELFORT	Suzy	DGPA	DDE 971	
RUTIL BERTHE	Fabienne	DGPA	DDE 971	
TONNERRE	Hervé	CETE MED	DDE 974	
BONMALAIS	Germaine	DGPA	DDE 974	

Information

Avenir des personnels de l'Inspection du Travail des Transports

Dans le cadre de la RGPP, dès le 1er janvier 2009 s'effectueront la fusion et le transfert au Ministère du Travail des missions et agents chargés d'inspection.

Aussi, à compter du 1er janvier 2009 le Ministère du Travail doit gérer :

- la masse salariale correspondante
- le nombre d'ETP
- la paye des agents
-

Affectation des personnels : les agents sont affectés en position normale d'activité au Ministère du Travail. La gestion des agents relève des CAP actuelles sauf pour les actes de proximité qui relèveront du Ministère du Travail.

- Il y aura possibilité de détachement et d'intégration au Ministère du Travail (les primes sont supérieures à celles du MEEDDAT),
- les agents en position normale d'activité pourront postuler sur les postes vacants du MEEDDAT,
- s'agissant des NBI actuelles, la problématique des rémunérations est en discussion avec le ministère du Travail,
- 36 B administratifs sont concernés par ce sujet.

Calendrier prévisionnel des CAP 2009 :

- 4 – 5 - 6 mars 2009
- 15 – 16 juin 2009
- 4 et 5 novembre 2009

Vos élus nationaux à la CAP nationale Secrétaires Administratifs des Services Déconcentrés

BROCHARD Gilles

DDE Calvados - ☎ 02.31.43.16.51

CERISAY Patricia

MEEDDAT– syndicat/CGT/AC - ☎ 01.40.81.64.14

PASQUALOTTO Josiane

DDE Rhône - ☎ 04.78.62.50.47

VEILLON Jocelyne

DDE Lot et Garonne- ☎ 05 – 69 – 32 - 48

Déclaration à la CAP des secrétaires administratifs de l'Équipement des 5 et 6 novembre 2008 Quel avenir pour les SAE ?

La CAP se déroule dans un contexte particulièrement lourd pour l'ensemble des salariés de notre pays.

La crise financière que nous subissons depuis plusieurs semaines touche maintenant l'économie réelle, ce que nous redoutions. Nous entrons dans une période de récession et de suppressions d'emplois. Les agents de la fonction publique n'échappent pas à celle-ci et à ses conséquences : réductions massives d'emplois, remise en cause de nos statuts, précarisation avec le projet de loi mobilité, délocalisations de services, qualifications peu ou mal reconnues, bas salaires, baisse du pouvoir d'achat et des retraites sont notre lot quotidien alors que l'inflation est au plus haut en 2008, (nous avons eu 0,8 % pour une inflation de l'ordre de 3%).

Le gouvernement continue à remettre en cause nos missions publiques, et réduit le rôle et la place du service public au travers de la RGPP que nous condamnons sans appel. Alors que nous avons manifestement besoin d'une autre politique, d'un rôle accru et d'une présence renforcée de l'Etat pour sortir de la crise financière, économique et sociale dans laquelle nous sommes, le gouvernement persiste dans sa politique en maintenant son projet de budget pour l'année 2009, dont tout le monde sait qu'il ne correspond pas à la réalité, et qui entérine des suppressions massives d'emplois de fonctionnaires (plus de 30000 postes) et une baisse de notre pouvoir d'achat. Cette politique ultra-libérale vise des secteurs essentiels de notre société, comme la santé, l'éducation, le logement ou la recherche...

Depuis notre dernière CAP, aucune réponse n'a été apportée aux questions que nous cessons de poser depuis plusieurs mois sur les conséquences de la mise en place d'une GRH, de type patronal où l'individualisation, l'évaluation des résultats, le mérite sont érigés en dogme sur lesquels nous n'aurions aucun mot à dire. En effet, un des constats que nous faisons, reste que le dialogue social n'est que façade ! Nous n'obtenons jamais de réponses aux questionnements formulés dans cette instance... Pire, malgré les annonces de constitution de groupes de travail faites par le DRH, nous constatons que les pièces du « puzzle » se mettent en place sans que nous puissions en débattre et émettre un avis : répertoire des métiers un jour, formation ou entretien d'évaluation un autre jour... Ce n'est pas la réforme en cours, au niveau Fonction Publique, du rôle et de la place des CAP qui va nous rassurer.

Les inquiétudes des SAE sont fortes. Ils s'interrogent sur leur positionnement et leur avenir du fait de la mise en place des DREAL, des DDEA et demain des DDT ainsi que des centres supports mutualisés.

Dans ce contexte les règles de gestion doivent être clarifiées pour assurer la mobilité des agents au sein des nouveaux services, dès 2009 et pour permettre sur chaque site la concertation paritaire nécessaire.

Pour ce faire nous souhaitons qu'une circulaire prochaine affirme ces modalités.

Evaluation-notation :

Comment seront attribués les mois de bonification 2007 ? Quelles seront les perspectives pour 2008

et 2009 en matière d'évaluation des agents et de répartition des mois de bonification d'ancienneté ?

Nous voulons connaître la part des sommes consacrées aux SAE au sein de l'enveloppe catégorielle 2009, se rapportant à :

- l'augmentation des ratios promus/promouvables pour améliorer le déroulement de carrière,
- la transformation d'emplois de C en B, et B en A pour améliorer l'accès en catégorie A,
- la revalorisation substantielle du régime indemnitaire pour tous les SAE.

Sur ce dernier point, l'administration a une lourde responsabilité concernant la mise en oeuvre du régime indemnitaire des SAE en 2008, avec la parution de la circulaire du 14 août dernier : **aucun agent ne doit perdre quelque niveau de rémunération que ce soit.**

Nous réitérons notre opposition au mode actuel de répartition du régime indemnitaire mis en place sans aucune concertation. Nous exigeons à minima que tous les SAE, sans discrimination de lieu d'affectation, bénéficient de la même dotation indemnitaire. Nous rappelons l'exigence d'un niveau de régime indemnitaire égal à celui des agents du ministère des finances. A cet égard, les 220 € de prime supplémentaire en 2008 restent insuffisants.

Par ailleurs, la Fonction Publique travaille sur un nouveau régime indemnitaire : la prime de fonction et de résultat (PFR).

Ce régime, accepté par les organisations syndicales minoritaires (CFDT, CFTC, CGC et UNSA) présenterait :

- une part fixe liée à la fonction,
- une part modulable pour tenir compte des résultats obtenus.

Ainsi, les SAE après les attachés, verront apparaître une cotation des postes, élément qui impactera les déroulements de carrière et parcours professionnel.

Cela n'est pas acceptable !

C'est pourquoi nous sommes inquiets et perplexes de voir la DGAC publier dans la précipitation les premiers textes d'application.

Nous rappelons que la CGT est fermement opposée à cette mesure qui est discriminatoire. Rappelons à titre d'exemples que :

- les agents se voient dans l'obligation de se positionner dans les services,
- tous les projets de service ne sont pas finalisés, les services ne sont donc pas au même niveau d'organisation,
- le répertoire ministériel n'est pas finalisé, le MEEDDAT est totalement désorganisé
- la mutualisation des services supports s'annonce disparate et n'est pas terminée.

Autant de raisons qui prouvent, s'il en était besoin, que la PFR aura un caractère aléatoire et non équitable.

Les agents ont besoin aujourd'hui d'une augmentation de leur pouvoir d'achat, d'une revalorisation de leur carrière ainsi que d'une reconnaissance de leurs qualifications et compétences.

La revalorisation de la catégorie B est en cours de discussion à la Fonction Publique, nous souhaitons un point d'étape et connaître les éléments et positions que vous avez défendus dans ces travaux.

Nous exigeons :

- le maintien de notre pouvoir d'achat et la revalorisation de nos salaires,
- l'augmentation du point d'indice qui prend en compte au minimum l'inflation constatée,
- la refonte de la grille indiciaire sur la base d'un salaire mensuel à 1 600 € ,
- l'arrêt massif des suppressions de postes,
- une augmentation des ratios promus/promouvables,
- un véritable accès à la catégorie A,
- une réforme statutaire portant sur un corps à deux grades actant les deux niveaux de fonctions.

En matière de recrutement et de formation les SAE ne doivent pas être cantonnés sur les emplois d'administration générale mais doivent pouvoir accéder à tous les emplois recensés de catégorie B dans le ministère. Cela nécessite :

- une première entrée par un recrutement à Bac+2 avec un an de formation initiale professionnelle au sein de l'ENTE,
- une deuxième entrée par un recrutement au niveau du Bac avec une formation spécifique pour accéder au niveau Bac+2.

Enfin, nous rappelons notre demande de pérennisation de l'examen spécifique d'accès à SAE.

L'ensemble de ces questions doit faire l'objet de la réunion de travail que nous sollicitons depuis plus de deux ans. Il serait temps de prendre en compte les exigences des SAE.

Dans l'immédiat, nous appelons l'ensemble des personnels à participer massivement aux actions proposées ce mois de novembre en défense de l'emploi, des salaires et retraites et des services publics.